



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Zénon Gauthier



#### Actualités "Bienvenue à la ferme"

- La nouvelle brochure est arrivée début mars
- Le nouveau back-office est enfin accessible
- Un nouveau partenariat textile BAF
- C'est l'été, communiquez !

#### Actualités "Producteurs fermiers"

- Pour booster vos ventes directes :
  - Les Marché de producteurs de pays
  - Dispositif "Lait et Fruits à l'École"
- Actualités réglementaires :
  - Évolution de la réglementation sur l'étiquetage des fruits et légumes pour la vente au détail
  - Évolution de la réglementation fiscale pour les sociétés agricoles et les recettes commerciale
- Formations



## ***La nouvelle brochure est arrivée début mars***



Elle a été distribuée aux Offices de tourisme du département et aux autres structures touristiques.

Pour les adhérents qui n'ont pas encore pu en récupérer, vous pouvez vous rendre dans le pôle de la Chambre d'agriculture le plus proche ou contactez Christine Beaumevieille.

Contactez Christine BEAUMEVIEILLE

## ***Le nouveau back-office est enfin disponible***



***Votre identifiant reste identique ainsi que le lien de connexion.***

N'hésitez pas à aller voir si votre page est à jour.

Tous les utilisateurs doivent choisir un  
nouveau mot de passe. Ci-dessous les étapes de  
connexion au back-office :

Étapes de connexion

Changer le mot de passe

## ***Nouveau partenariat textile BAF***



Le réseau BAF a récemment entré un nouveau partenaire pour les articles textiles.

Un catalogue sur mesure a été créé pour « Bienvenue à la ferme » avec des tarifs préférentiels et un large choix de textile charte BAF (avec possibilité de personnaliser)

**Nouveauté** : la commande se fait directement par l'adhérent en cliquant sur le lien " Bienvenue à la ferme - Textile"

Plus d'informations (présentation d'Ikone + Catalogue des produits + fonctionnement commande) sur ce lien "Plus d'informations"

[Bienvenue à la ferme - Textile](#)

[Plus d'information](#)

## ***C'est l'été: communiquez !***



***La période estivale est enfin arrivée !***

***Besoin de visuel pour vos réseaux sociaux ou autre réseau de communication ?***

***Contactez Christine BEAUMEVIEILLE***



## Actualités Producteurs fermiers



### ***Marchés de producteurs de pays, c'est reparti !***



Les « Marchés des Producteurs de Pays » reviennent cet été, à Sainte-Enimie et Saint Chély d'Apcher !

- A Ste-Enimie : La commune reconduit son partenariat avec la Chambre d'agriculture pour mettre en avant les producteurs dans le carré des producteurs sur leur marché nocturne tous les jeudis du 1er juillet au 31 août.
- A Saint-Chély d'Apcher : La mairie souhaite renouveler les Marchés de Producteurs de Pays, mais sous un nouveau format. Cet été, elle envisage d'organiser des marchés gourmands, qui se tiendront les lundis 11 et 25 août. Les producteurs présents pourront vendre leurs produits et proposer de la petite restauration, telle que des planches de charcuterie, de fromages, des préparations sucrées (crêpes, etc.)...L'idée est de créer un marché composé de producteurs et d'artisans locaux, permettant aux visiteurs d'acheter des produits locaux tout en passant un moment convivial (des animations seront proposées par la mairie).

Pour rappel, en tant qu'adhérents BAF, ***l'adhésion au MPP est gratuite.***

Bulletin d'adhésion

Cahier des charges

## ***Dispositif « Lait et fruits à l'école »***



De nombreuses collectivités et établissements scolaires ont la volonté de proposer dans leur restauration des produits locaux. Ils peuvent être aidés par des dispositifs comme « Lait et fruits à l'école ».

Pour que vos produits soient éligibles à ces aides, vous devez être référencés.

Devenez leurs fournisseurs !

Référez-vous, et approvisionnez les cantines scolaires

Votre référencement vaut pour toutes les écoles d'Occitanie, pensez-y !

La Chambre d'agriculture peut vous accompagner dans cette démarche, contactez-nous au 04 66 65 62 00

[Vous trouverez toutes les informations nécessaires ici](#)

## ***Étiquetage des fruits et légumes pour la vente au détail : Évolutions réglementaire au 1er janvier 2025***



Pour leur commercialisation, les fruits et légumes doivent répondre à des normes d'étiquetage particulières.

Pour les fruits et légumes de première gamme, c'est-à-dire frais non transformés, ils sont divisés en deux catégories :

- Ceux dépendant de la norme générale (exigences minimales de qualité et de maturité à respecter) ;
- Ceux dépendant de normes spécifiques (en plus des exigences minimales, des catégories de qualité (Extra, I, II) et pour certains produits, de calibre).

Et depuis le 1er janvier 2025, cette réglementation a évolué :

Note de veille réglementaire

## ***Évolution sur la réglementation fiscale pour les sociétés agricoles et les recettes commerciales***



Une nouvelle loi du 24 mars 2025 est sortie en faveur des sociétés civiles agricoles (GAEC, EARL et SCEA) : elles peuvent désormais exercer des activités commerciales en lien direct avec leur activité agricole (dont l'agritourisme ! ) dans le respect de certaines règles.

Pour plus de renseignement, contactez votre conseiller Chambre d'Agriculture.

## ***Formations***



- 22 et 23 septembre 2025 : apiculture : La géobiologie au service de vos ruchers Apiculteurs  
choisissez des emplacements sains pour vos abeilles  
grâce à la géobiologie !

### Inscription



- 7 et 10 octobre 2025 : hygiène alimentaire en restauration commerciale (formation obligatoire)

Vous proposez des goûters, pique-nique ou repas à la ferme ? Vous valorisez vos produits en recettes diverses (préparations salées, préparations sucrées...) que vous vendez sur les marchés ? Venez participer à la formation !

### Inscription

---

**Chambre d'Agriculture de Lozère**

25 Avenue Foch

48004 MENDE Cedex

Tél. : 04 66 65 62 00

[lozere.chambres-agriculture.fr](http://lozere.chambres-agriculture.fr)

**Contact:**

**Christine BEAUMEVIEILLE**

Conseillère spécialisée Circuits Courts et Agri tourisme.

